

Ipsen nomme Dominique Bery au poste de Directrice Générale France

PARIS, FRANCE, 25 mars 2025 - Ipsen (Euronext : IPN ; ADR : IPSEY), groupe biopharmaceutique mondial de spécialité, a annoncé aujourd'hui la nomination de Dominique Bery au poste de Directrice Générale France, à compter du 1^{er} avril 2025.

Dans le cadre de ses responsabilités, Dominique Bery s'assurera de la croissance des activités d'Ipsen en France, dans un contexte d'échéances majeures en termes d'accès aux traitements innovants de l'entreprise, et de concurrence accrue.

« Ma priorité sera de contribuer à accélérer l'accès aux thérapies innovantes d'Ipsen pour les patients atteints de maladies rares. Je souhaite également m'investir pour que la France soit reconnue comme un écosystème d'innovation fertile, où l'ensemble des acteurs est soutenu et la valeur de l'innovation reconnue », souligne-t-elle.

La France est au cœur du développement d'Ipsen depuis la création du Groupe à Dreux (Eure-et-Loir) en 1929. L'entreprise, bientôt centenaire, est solidement implantée sur le territoire français avec son siège social mondial et sa filiale commerciale à Paris, son site de développement pharmaceutique et R&D à Dreux et son site de production à Signes (Var). La France représente 50% des dépenses de R&D, 30% des près de 6000 collaborateurs, et près de 60% de la production (en valeur) d'Ipsen.

Dominique Bery poursuivra l'engagement fort d'Ipsen en matière de « made in France », que ce soit à travers ses activités de R&D, de production ou à travers son soutien à l'innovation et aux biotechs françaises. Ce soutien s'est accéléré ces dernières années avec notamment les partenariats noués avec GenfitT (Lille), AGV Discovery (Montpellier), et Biomunex (Paris).

Depuis mars 2022, Dominique Bery dirigeait les activités de la région Pays nordiques et baltes. Depuis septembre 2023, elle était également à la tête de la région Europe du Nord et Europe Centrale. Elle était auparavant Vice-Présidente exécutive, en charge de la Stratégie et de la Transformation, et membre de la direction exécutive du Groupe.

Avant de rejoindre Ipsen, Dominique Bery était directrice associée au sein de McKinsey & Company, où elle s'était spécialisée dans le secteur de la santé. Elle est diplômée de l'ESSEC et détient un Master of Business Administration (MBA) de la Harvard Business School.

Dominique Bery succède dans ce poste à Philippe de Pognadoresse qui est nommé Directeur de la Région Moyen-Orient, Afrique, Maghreb. Elle sera rattachée à Mari Scheiffele, Vice-Présidente exécutive, Présidente de l'International et membre de la direction exécutive du Groupe.

« L'expertise stratégique et commerciale de Dominique est un atout incontestable dans le cadre de ses nouvelles fonctions. Je tiens à la féliciter pour son leadership et son engagement sans faille au service d'Ipsen et je lui souhaite tout le meilleur dans ce nouveau poste », a souligné Mari Scheiffele, Vice-Présidente exécutive, Présidente de l'International.

A propos d'Ipsen

Nous sommes un groupe biopharmaceutique mondial focalisé sur la mise au point de médicaments innovants pour les patients dans trois domaines thérapeutiques : l'Oncologie, les Maladies Rares et les Neurosciences.

Notre portefeuille de produits en R&D s'appuie sur l'innovation externe et sur près de 100 ans d'expérience de développement au sein de hubs mondiaux aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni. Nos équipes, présentes dans plus de 40 pays, et nos partenariats à travers le monde nous permettent de proposer nos médicaments aux patients dans plus de 80 pays. Ipsen est coté à Paris (Euronext : IPN) et aux États-Unis à travers un programme d'American Depositary Receipt (ADR : IPSEY) sponsorisé de niveau I. Pour plus d'informations, consultez ipsen.com

Ipsen contacts

Investisseurs

- » Alina LEVCHUK | + 41 79 572 8712 | alina.levchuk@ipsen.com
- » Nicolas BOGLER | + 33 6 52 19 98 92 | nicolas.bogler@ipsen.com

Médias

- » Sally BAIN | + 1 857 320 0517 | sally.bain@ipsen.com
- » Anne LIONTAS | + 33 7 67 34 72 96 | anne.liontas.ext@ipsen.com

Avertissements et/ou déclarations prospectives

Les déclarations prospectives et les objectifs contenus dans ce communiqué sont basés sur la stratégie et les hypothèses actuelles de la Direction d'Ipsen. Ces déclarations et objectifs dépendent de risques et d'incertitudes connus ou non qui peuvent entraîner une divergence significative entre les résultats, performances ou événements effectifs et ceux envisagés dans ce communiqué de tels risques et imprévus pourraient affecter la capacité d'Ipsen à atteindre ses objectifs financiers, lesquels reposent sur des hypothèses raisonnables quant aux conditions macroéconomiques à venir formulées d'après les informations disponibles à ce jour. L'utilisation des termes « croit », « envisage » et « prévoit » ou d'expressions similaires a pour but d'identifier des énoncés prospectifs, notamment les attentes d'Ipsen quant à des événements futurs tels que les soumissions et décisions réglementaires. De plus, les objectifs mentionnés dans ce document sont établis sans tenir compte d'éventuelles opérations futures de croissance externe qui pourraient venir modifier tous ces paramètres. Ces prévisions sont notamment fondées sur des données et hypothèses considérées comme raisonnables par Ipsen, et dépendent de circonstances ou de faits susceptibles de se produire à l'avenir et dont certains échappent au contrôle du Groupe, et non pas exclusivement de données historiques. Les résultats réels pourraient s'avérer substantiellement différents de ces objectifs compte tenu de la matérialisation de certains risques ou incertitudes, et notamment qu'un nouveau médicament peut paraître prometteur au cours d'une phase préparatoire de développement ou après des essais cliniques, mais n'être jamais commercialisé ou ne pas atteindre ses objectifs commerciaux, notamment pour des raisons réglementaires ou concurrentielles. Ipsen doit ou peut avoir à faire face à la concurrence de produits génériques, qui pourrait se traduire par des pertes de parts de marché. En outre, le processus de recherche et développement comprend plusieurs étapes et, lors de chaque étape, le risque est important qu'Ipsen ne parvienne pas à atteindre ses objectifs et qu'il soit conduit à renoncer à poursuivre ses efforts sur un médicament dans lequel il a investi des sommes significatives. Aussi, Ipsen ne peut être certain que des résultats favorables obtenus lors des essais précliniques seront confirmés ultérieurement lors des essais cliniques ou que les résultats des essais cliniques seront suffisants pour démontrer le caractère sûr et efficace du médicament concerné. Il ne saurait être garanti qu'un médicament recevra les approbations réglementaires nécessaires ou qu'il atteindra ses objectifs commerciaux. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux annoncés dans les déclarations prévisionnelles si les hypothèses sous-jacentes s'avèrent inexactes ou si certains risques ou incertitudes se matérialisent. Les autres risques et incertitudes comprennent, sans toutefois s'y limiter, la situation générale du secteur et la concurrence ; les facteurs économiques généraux, y compris les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ; l'incidence de la réglementation de l'industrie pharmaceutique et de la législation en matière de santé ; les tendances mondiales vers

une plus grande maîtrise des coûts de santé ; les avancées technologiques, les nouveaux médicaments et les brevets obtenus par la concurrence ; les problèmes inhérents au développement de nouveaux médicaments, notamment l'obtention d'une homologation ; la capacité d'Ipsen à prévoir avec précision les futures conditions du marché ; les difficultés ou délais de production ; l'instabilité financière de l'économie internationale et le risque souverain ; la dépendance à l'égard de l'efficacité des brevets d'Ipsen et d'autres protections concernant les médicaments novateurs ; l'échec possible des lancements de produits ; et le risque de litiges, notamment des litiges en matière de brevets ou des recours réglementaires ; ainsi que le risque de redressements fiscaux au vu des audits réguliers émanant des autorités fiscales dont le groupe fait l'objet, compte tenu de sa stratégie d'acquisition et de sa présence dans de multiples pays. Ipsen dépend également de tierces parties pour le développement et la commercialisation de ses médicaments, ce qui peut donner lieu à des redevances substantielles ; en outre ces partenaires pourraient agir de manière à nuire aux activités d'Ipsen ainsi qu'à ses résultats financiers. Ipsen ne peut être certain que ses partenaires tiendront leurs engagements. À ce titre, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de bénéficier de ces accords. Une défaillance d'un de ses partenaires pourrait engendrer une baisse imprévue de revenus pour Ipsen. De telles situations pourraient avoir un impact négatif sur l'activité d'Ipsen, sa situation financière ou ses résultats. Sous réserve des dispositions légales en vigueur, Ipsen ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs ou objectifs visés dans le présent communiqué afin de refléter des changements qui viendraient affecter les événements, situations, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces énoncés se fondent. L'activité d'Ipsen est soumise à des facteurs de risques qui sont décrits dans ses documents d'information enregistrés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers. Les risques et incertitudes présentés ne sont pas les seuls auxquels le Groupe doit faire face et le lecteur est invité à prendre connaissance de la dernière édition du Document d'enregistrement universel d'Ipsen, disponible sur ipсен.com.